



## **5000 micro-ordinateurs reconditionnés en Deux-Sèvres pour des familles de collégiens modestes**

samedi 5 décembre 2009, par [lpe](#)



Dans le cadre de son programme "Deux-Sèvres autrement", le Conseil général poursuit actuellement son opération "5000 micros" en partenariat avec la MAAF.

Ce vendredi, c'est au Collège René Caillé de Mauzé sur le Mignon qu'a eu lieu ce don de matériel à 19 familles de collégiens.

Le processus est relativement simple : **MAAF Assurances fait don des unités centrales issues du renouvellement d'une partie de son parc informatique. Le Conseil général prend en charge les écrans, le reconditionnement des unités centrales (effectué par l'entreprise d'insertion les Ateliers du Bocage) qui sont équipées de logiciels libres et participe aux frais de connexion à Internet des familles de collégiens bénéficiaires d'une bourse départementale.** De plus, un accompagnement personnalisé aux bénéficiaires du dispositif est proposé.

C'est **Alain Mathieu**, premier vice-Président du Conseil général mais aussi ancien cadre à MAAF, qui fin 2008, a alerté la collectivité sur le renouvellement d'une partie du parc informatique de la mutuelle Deux-Sévrienne et une possible cession de ce matériel.

Très rapidement, **Eric Gautier**, Président du Conseil général a pris contact avec la Direction de MAAF Assurances et ils ont convenu de travailler dans une logique de développement durable et de solidarité.

Cette initiative est amenée à s'étendre au profit d'un plus large public : personnes âgées, handicapées ou en parcours d'insertion...

**300 micros ont été remis au 1er décembre et 90% des bénéficiaires ont été accompagnés** dans les collèges ou à domicile. "*Ce qui importe, précise Alain Mathieu, c'est l'accompagnement des familles volontaires pour recevoir cet équipement, on n'est pas dans une logique de distribution massive, donc on prendra le temps qu'il faudra pour installer dans la durée cette utilisation efficace des micro-ordinateurs avec une formation adéquate des familles. De plus, le dispositif prévoit une participation financière du Département à l'accès des familles à Internet.*"

"On a bénéficié sur ce sujet de **l'expérience du département des Landes** qui a prouvé qu'il fallait aussi accompagner les bénéficiaires à travers une formation, voire d'un suivi pour l'appropriation des logiciels (libres), du contrôle parental sur Internet..."



Cette démarche est à mettre en relation avec le programme d'équipement informatique du Conseil général dans les collèges : Pratic79. Ce **plan d'informatisation d'un montant de 4,1 millions d'euros**, concerne tous les collèges, publics et privés, mais aussi les maisons familiales et rurales au niveau des classes de 4ème et de 3ème. Il prévoit **un ordinateur pour 5 élèves à l'horizon 2012**.

(1ère Photo, Eric Gautier et Etienne Couturier, Directeur-général de MAAF Assurances).